



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE

Séance ordinaire du conseil tenue le 6 septembre 2022 à 19 heures, à l'édifice municipale, au 9 avenue du Phare

Étaient présent(e)s :

Monsieur Yves Sohier, maire
Madame Marie-Laure Rioux, conseillère
Madame Valérie Bertrand Lemay, conseillère
Monsieur Marc-André Diné, conseiller
Madame Guylaine Marin, conseillère

Est absent :

Monsieur Rémi-Richard Leclerc, conseiller

Aussi présent :

Monsieur Alphonse Dion, directeur général par intérim

VÉRIFICATION DU QUORUM-OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, M. Le Maire Yves Sohier, ouvre la séance à 19h et souhaite la bienvenue aux membres du conseil. M. Alphonse Dion, directeur général, agit comme secrétaire.

M. Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour;

Séance ordinaire du 6 septembre 2022
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 août 2022
5. Adoption des comptes pour paiement
6. Résolution lettre de démission de la directrice générale
7. Résolution : Embauche de M. Alphonse Dion comme directeur général par intérim
8. Employés(es) du phare – Fermeture
9. Résolution Nourrir notre monde - Changement de signature
10. Salaire du D.G.
11. Affaires nouvelles :
 - a. _____
 - b. _____
12. Période de questions



13. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-LAURE RIOUX ET UNANIMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE VALÉRIE BERTRAND LEMAY ET UNANIMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 août 2022.

Le directeur général par intérim informe qu'il fait l'analyse des comptes payables pour être certain des soldes.

Monsieur le maire informe le public de la démission de la directrice générale.

Monsieur le maire informe le public de l'embauche de M. Alphonse Dion comme DIRECTEUR GÉNÉRAL par intérim.

La fermeture du phare est effective le 05 septembre 2022 et sera accessible par la suite sur réservation.

RÉSOLUTION 2022-09-142 – NOURRIR NOTRE MONDE – CHANGEMENT DE SIGNATURE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MARIN ET UNANIMEMENT RÉSOLU que M. Yves Sohier soit signataire des documents de NOURRIR NOTRE MONDE.

RÉSOLUTION 2022-09-143 – SALAIRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

IL EST PROPOSÉ PAR Mme LA CONSEILLÈRE VALÉRIE BERTRAND LEMAY ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le salaire du directeur général par intérim sera de 30\$/hre. Le D.G. par intérim demande le même salaire que la directrice générale démissionnaire et que si l'intérim se poursuit au-delà du mois d'octobre le salaire sera de 30\$/hre.

AFFAIRES NOUVELLES :

A souligner la journée de la culture le 01 octobre 2022

PÉRIODE DE QUESTIONS : M. Le maire ainsi que les membres du conseil répondent aux questions du public.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISE, IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-LAURE RIOUX ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la séance soit levée à 21.h 10

Yves Sohier
Maire

Alphonse Dion
Directeur général par intérim

